



ASSISES NATIONALES DE
LA MOBILITÉ

IMAGINONS ENSEMBLE
NOS DÉPLACEMENTS
DE DEMAIN DANS NOTRE TERRITOIRE

**Restitution de l'atelier
territorial de Longwy**

8 novembre 2017

POUR PARTICIPER EN LIGNE, CONNECTEZ-VOUS À :
WWW.ASSISESDELAMOBILITE.GOUV.FR



ASSISES NATIONALES DE LA MOBILITÉ

Plus de 60 personnes se sont réunies à la Mairie de Longwy, le 8 novembre dernier, pour échanger sur les enjeux des mobilités de ce territoire périurbain. En particulier les nombreux déplacements domicile-travail quotidiens, vers le Luxembourg, illustrent le sujet de la mobilité transfrontalière, enjeu prégnant en Grand Est.

Sous l'égide de M. Proisy, Sous-Préfet de Briey ; M. Fournel, Maire de Longwy et M. Ariès Président de la Communauté d'Agglomération de Longwy, cet atelier a réuni : institutionnels, représentants de collectivités, d'associations, du monde économique et habitants du secteur. Ces participants ont pu examiner ensemble les atouts, les difficultés et les perspectives d'évolution en termes de transports et de déplacements.

Préalablement, une présentation des enjeux mobilité du territoire a été réalisée par Stéphane Godefroy (AGAPE), elle est disponible sur le site Internet de la DREAL Grand Est.



Les participants répartis en 6 groupes ont pu travailler sur les différentes thématiques des assises : des mobilités plus propres, plus solidaires, plus intermodales, plus sûres et plus soutenables.

Sur les 21 évaluations reçues au terme de l'atelier, la totalité des participants ont jugé la qualité générale de l'événement et son contenu bons voire très bons et par ailleurs 81% des participants ont jugé la qualité de l'organisation générale bonne ou très bonne.

A noter un très bon état d'esprit des participants et des tables remplies et studieuses. Le temps imparti aux groupes de travail a paru très court pour les participants. L'expression a été libre et aisée et chaque participant a pu exprimer son point de vue, tous ayant des choses à dire.

À noter égale-

ment une faible présence de grand public, hors représentant associatifs et conseils de quartiers ou de développement : 3 personnes seulement alors même que 400 courriers d'invitations avaient été envoyés à des habitants du secteur tirés au sort.

Des premiers éléments de diagnostic issus des travaux en groupes...

Les propos synthétisés dans cette note sont issus du travail en atelier et reflètent les positions des participants présents. Ils ne sauraient engager à ce stade les acteurs publics compétents sur les différentes thématiques abordées.

Les participants ont souligné dans les atouts du territoire :

- la présence de nombreuses infrastructures (gare routière, gare ferroviaire et P+R bien situés, parking de covoiturage) ;

- une tarification des transports en communs du SMITRAL adaptée au public avec des abonnements attractifs et s'adaptant au public (Pass' Jeune, Liberty Sénior) ;

- l'organisation d'ateliers par l'association Transboulot, à destination des bénéficiaires des minima sociaux, dont les objectifs sont d'améliorer la connaissance des services de mobilité, de former à l'utilisation d'outils numériques et de sensibiliser au transport multimodal, dans une optique de réduction des coûts des déplacements pour ces populations fragiles.

Certaines difficultés rencontrées sur ce territoire en termes de mobilité ont également été relatées par les participants avec en particulier :

- des horaires des transports en communs peu adaptées en particulier pour l'offre de train que ce soit pour les étudiants en direction de Nancy ou pour les travailleurs frontaliers en horaires décalés ;

- un trafic trop élevé sur les axes routiers avec de nombreuses zones de congestion notamment en direction du Luxembourg (N 52, D 618, avenue de l'Europe) ;



- un manque de moyens et d'informations sur les offres alternatives : le ressenti d'une absence de vision stratégique de la mobilité. En particulier, en lien avec l'absence d'aménagements pour les modes doux, les usagers n'ont pas le réflexe d'envisager d'autres modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle (covoiturage, bus, train, vélo, marche...) ;

- des problèmes de sécurité et de sûreté avec en particulier des « caillassages » de bus, un sentiment d'insécurité pour les modes actifs en particulier en raison de l'état dégradé des routes. Par ailleurs, on relève une faible mixité sociale des usagers des bus de par une mauvaise image de ceux-ci dans l'inconscient collectif.

Forts de ces constats partagés, les participants ont exprimé le besoin de réfléchir ensemble à des solutions efficaces pour aller au-delà du ressenti d'une inaction sur ces sujets depuis de nombreuses années et au-delà de la dépendance forte d'une majorité de la population à la voiture individuelle.

...qui ont permis aux participants de formuler certaines propositions en matière de mobilité dans le territoire :

- Réaliser des aménagements propices à une mobilité plus sûre et plus diversifiée, notamment un pôle d'échanges multimodaux

Compte-tenu de la configuration de la gare de Longwy située en partie basse de la ville, dans un site contraint, il conviendrait de privilégier la réalisation de parking à vélos, et de réaliser un pôle d'échanges multimodaux attendu par la population. Une rénovation des infrastructures, notamment routières, permettrait de laisser une place plus grande aux modes doux et une amélioration de la sécurité des usagers, la réalisation de parkings pour vélos coûtant d'ailleurs bien moins cher que des parkings voitures supplémentaires.

Pour financer ces aménagements, l'idée d'une mise en place d'un péage pour l'utilisation des réseaux

routiers est apparu pour certains participants comme une solution intéressante et à creuser.



- Consolider les dispositifs de gouvernance sur cet espace transfrontalier pour une meilleure prise en compte de la mobilité

Cela permet d'une part d'engager les réflexions à une échelle pertinente et cohérente (celle des migrations pendulaires quotidiennes), d'autre part, par exemple, à la partie luxembourgeoise de contribuer au financement des infrastructures et services de transport utiles à des déplacements domicile-travail plus vertueux des travailleurs frontaliers sur ce même périmètre. Certains ont également proposé de mettre en place une gouvernance partagée entre collectivités sur l'usage des réseaux lorsque ceux-ci répondent à des fonctions multiples, comme cela est par exemple le cas lorsqu'une route départementale ayant essentiellement une fonction de transit est également utilisée pour desservir une zone d'activités.

- Regrouper les offres et initiatives en matière de transports alternatifs et complémentaires à la voiture individuelle

Regrouper les initiatives de mobilité durable et soli-



taire au sein des autorités organisatrices des transports compétentes (AOT) et imaginer un système qui permette aux zones rurales de pouvoir se rabattre vers les transports en commun (à l'image des dispositions existants à la période de plein emploi dans la sidérurgie bénéficiant de lignes de cars dédiées) en optimisant la coordination des offres. Le développement du numérique pourrait contribuer à cette bonne coordination des offres et promotion des transports alternatifs à l'autosolisme auprès de l'ensemble des populations et permettre in fine une hausse de la fréquentation des transports en commun. La sensibilisation nécessaire pour accompagner les changements de comportements et d'organisations collectives est essentielle, qui se traduira pour le plus grand nombre par un meilleur accès aux services et à la pleine citoyenneté.

↳ Penser une fiscalité adaptée pour les modes doux et plus contraignante pour les véhicules particuliers

Assurer un soutien fiscal au vélo à assistance électrique et à l'écotaxe régionale, avantager les coûts d'assurance et la fiscalité en faveur du covoiturage, mettre en œuvre des mécanismes pour limiter les pertes fiscales près des zones frontalières fortement pénalisées du fait que les carburants coûtent moins cher dans le pays voisin.

Ces différentes propositions seront remontées au niveau national dans le cadre des assises de la mobilité et permettront d'enrichir les réflexions à venir pour la préparation de la Loi d'orientation des mobilités qui sera présentée au premier semestre 2018 au Parlement. Cette réflexion initiée pourra également se poursuivre en parallèle au niveau local pour poursuivre les politiques publiques des mobilités qui y sont menées afin de mieux répondre aux besoins des populations.

L'État remercie l'ensemble des participants ainsi que les différentes parties prenantes qui ont permis le bon déroulement de cet atelier. Celui-ci n'aurait pas pu avoir lieu dans d'aussi bonnes conditions sans le concours de la ville de Longwy dont les locaux étaient adaptés à ce format de travail en atelier.

